Avis sur des DU droits étrangers

Par **Kowloon**, le **11/07/2015** à **00:36**

Bonjour à tous,

Je vais rentrer en L3 à Lyon III avec un projet d'orientation encore assez flou. Je pense m'orienter vers le droit des affaires, même ce n'est pas encore certain.
Depuis toujours j'ai une attirance pour tout ce qui est "international". Je ne veux pas forcément en faire un métier, mais j'ai toujours saisi les occasions qui se sont présentées à moi pour aller dans ce sens.

Or en droit le côté "international" fait plutôt défaut je trouve (surtout niveau langues).
Ma fac propose à partir de la L3 des DU de droits étrangers. J'ai essayé de chercher des infos mais je n'en ai trouvé aucune. J'aimerais savoir si quelqu'un en avait suivi, et également si vous pensez que cela peut être pertinent.

Les DU de droits italien ou asiatique m'intéresseraient assez.
Je perçois cette formation (40h/an, c'est raisonnable) plus comme un complément qu'un véritable bonus, un moyen d'acquérir les bases/comprendre l'esprit de ces droits pour, éventuellement, aller plus loin un jour.

Est-ce que cela peut être pertinent d'en suivre à mon niveau ? Et si quelqu'un en a déjà entendu parler... !

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés